



LE PREFET DE LA RÉGION LORRAINE

Arrêté SGAR n° 2013 *238* du 18 JUIL. 2013
portant inscription au titre des monuments historiques du pont sur la Saulx de BEUREY-SUR-SAULX
(Meuse)

LE PREFET DE LA REGION LORRAINE
PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE EST
PREFET DE LA MOSELLE
CHEVALIER DANS L'ORDRE NATIONAL DE LA LEGION D'HONNEUR
CHEVALIER DANS L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II,

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions,

Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et des sites, entendue en sa séance du 4 avril 2013,

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier, le plan annexé,

Considérant que le pont sur la Saulx de BEUREY-SUR-SAULX (Meuse) présente au point de vue de l'histoire et de l'art un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation en tant que témoin de l'architecture des ponts de la vallée de la Saulx,

arrête :

Article 1^{er} : Est inscrit au titre des monuments historiques le pont sur la Saulx situé à BEUREY-SUR-SAULX (Meuse), non cadastré, appartenant au domaine public de l'État et affecté à la commune de BEUREY-SUR-SAULX (Meuse).

Article 2 : Le présent arrêté, dont une copie sera adressée sans délai au ministre de la culture et de la communication, sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de région ; il pourra être déféré devant le tribunal administratif compétent dans le délai de deux mois à compter de cette publication.


Article 3 : Il sera notifié au préfet du département, et au maire de la commune affectataire, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

POUR COPIE CONFORME A L'ORIGINAL
Pour le Préfet,
L'Attachée
Chef du Pôle de Coordination Régionale


Béatrice PRADAYROL-MARTINELLI




Le Préfet de la Région Lorraine
Pour le Préfet de la Région Lorraine
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales



Chantal CASTELNOT

BEUREY-SUR-SAULX (Meuse)
Pont sur la Saulx



 Pont inscrit en totalité

Vu pour être annexé à l'arrêté du :
18 juillet 2013


Le Préfet
Pour le Préfet de la Région Lorraine
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

Chantal CASTELNOT